

Marché AXE 2 du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC)

Actions de formation permettant la **remobilisation, la maîtrise du socle de connaissances et de compétences professionnelles** préalables à l'accès prioritaire à une formation qualifiante, y compris en alternance, ou à l'accès à l'emploi.

Conditions d'éligibilité des publics :

Les publics éligibles sont les personnes visées par le Plan d'investissement dans les compétences (PIC), jeunes et adultes demandeurs d'emploi de niveau infra-Bac répondant aux conditions administratives ci-dessous :

- Inscription au pôle emploi
- Immatriculation à la sécurité sociale valide
- Carte nationale d'identité, carte de séjour valide portant la mention « autorise son titulaire à travailler »

Le parcours de formation est individualisé. Il est adapté à chaque personne en contenu, en durée et en intensité. Sa durée moyenne est de 425 heures à raison de 6 à 31.50 heures par semaine en fonction de la situation du bénéficiaire.

Le dispositif repose sur la mise en œuvre d'une ingénierie de formation et de choix pédagogiques adaptés à la lutte contre le décrochage rendant possible une transition « sans rupture » vers des parcours qualifiants (ateliers, mise en situation, pédagogie innovante, travail en autonomie, individualisation).

À l'issue du parcours de formation, les stagiaires auront précisé leur projet professionnel et/ou de formation et auront développé les compétences nécessaires à l'intégration dans une formation qualifiante :

- Renforcer les compétences du socle professionnel CLEA (communication, calcul et raisonnement logique, outil numérique, gestes et postures, travail en équipe, etc.)
- Acquérir ou renforcer les compétences transversales (comportementales, organisationnelles ou cognitives) nécessaires à la poursuite d'une formation qualifiante ou à la reprise d'un emploi ;
- Développer les compétences à s'orienter et se projeter dans l'exercice d'un métier.

Programme de la formation :

Remobilisation :

- Être acteur de sa formation, et de son projet
- Développer l'estime de soi, l'envie et la capacité à se projeter

Construction de projet :

- Élaborer un projet professionnel construit et réaliste
- Acquérir ou renforcer son autonomie
- Choisir et adapter son projet professionnel tout au long de la vie

Savoir-être professionnels :

- Appréhender la notion de savoir-être professionnel et son importance dans le cadre de la recherche d'emploi et du maintien en emploi
- Découvrir et développer ses savoir-être professionnels, et identifier ses acquis au regard des attentes des entreprises, notamment visées par son projet professionnel

Savoirs fondamentaux :

- Acquérir les connaissances et compétences socle tels qu'elles sont évaluées pour obtenir la certification CléA

Citoyenneté

- Développer les compétences civiques

Modalité de positionnement :

Information collective ou individuelle sur prescription des conseillers

Test et entretien de positionnement initial (1/2 journée)

Proposition d'un parcours individuel de formation dans Kairos.

Possibilité de rémunération et de soutien pour les déplacements et les repas.

Déroulé du parcours :

1 - Orientation à partir de la plateforme KAIROS de Pôle Emploi sur les plages RDVI par le Conseiller en évolution professionnel vers le lieu le plus proche du domicile du bénéficiaire.

2 - Entretien individuel approfondi et évaluation des compétences acquises et des besoins.

3 - Proposition d'un parcours individuel de formation qui sera réévalué, et ajusté si nécessaire, toutes les semaines.

4 Formation en centre et en entreprise en fonction des profils et des besoins.

5 Travail continu sur l'après formation (choix de formation complémentaire, orientation professionnelle, insertion durable)

6 Validation des acquis par le certificat de compétence CLéA et des Open Badges pour les compétences transversales.

7 Suivi post formation par des entretiens réguliers et le maintien et l'approfondissement des connaissances grâce à de la formation à distance, jusqu'à l'entrée en formation qualifiante, ou en emploi.

Informations pratiques :

- **Ligue de l'enseignement F.O.L 83** : Espace Maurice 141 Avenue Marcel Castié 83000
- **ACPM** : 146 Avenue du Maréchal Foch 83000
- Coordinateur Pédagogique : Jérôme GROULT
- Tél : 04 98 00 10 38
- Email : dire.axe2@laligue83.org